

## Accise—Loi

justement d'aller chercher l'argent dans les mains des familles qui ont des revenus normaux ou plus élevés et qui peuvent payer un peu cette taxe supplémentaire et c'est également faire attention à ceux qui ont des revenus moins élevés.

Cela, monsieur le Président, c'est ce qu'on appelle s'en aller vers une réforme fiscale, vers un régime fiscal plus juste et plus équitable.

C'est le même principe avec l'impôt minimum, monsieur le Président. Je me souviens lorsque nous avons introduit l'impôt minimum en décembre 1985, l'Opposition libérale était contre.

Je me souviens également que le chef du Nouveau parti démocratique s'est levé, nous félicitant, mais l'Opposition libérale était contre. Vous savez, monsieur le Président, pourquoi ils étaient contre? Je présume qu'ils s'opposaient parce que c'était une bonne mesure. A toutes nos bonnes mesures ils s'opposent. A moins que tous les membres du parti libéral fédéral gagnent plus de 50 000 \$ par année? C'est peut-être là l'autre raison. Je ne le sais pas. Mais c'est sûrement une de ces deux raisons-là.

Il faut donc penser à cela. Il faut penser aussi que lorsqu'on parle d'augmentation de la taxe de vente fédérale qu'il peut arriver qu'on vienne nous dire que cela va attaquer nos fermiers qui s'occupent de production de tabac. Mais nous avons pensé à eux et nous avons pensé à créer un fonds spécial pour les aider. Nous avons vraiment pensé dans cette augmentation de la taxe de vente fédérale qui n'est pas élevée pour tout le monde... Je pense, monsieur le Président, au niveau de l'aide aux fermiers, nous avons prolongé le temps du rabais sur l'essence, nous l'avons augmenté aussi pour les fermiers.

Nous avons fait pour qu'au niveau de la population canadienne l'augmentation soit juste et raisonnable et que les personnes qui ont des revenus plus faibles se retrouvent justement dans la situation où elles ne seront pas pénalisées par cette taxe de vente fédérale.

Monsieur le Président, je pense donc qu'il est important que ce projet de loi soit adopté dans les meilleurs délais, et je demande à la Chambre de faire en sorte qu'on l'adopte le plus rapidement possible afin qu'à l'avenir nous puissions continuer nos programmes sociaux ainsi que nos autres programmes économiques et culturels qui sont importants pour le pays ainsi que pour tous les Canadiens et les Canadiennes.

Encore une fois, dans la foulée du Budget du 26 février dernier, qui a été très bien accepté à tous les niveaux par les Canadiens et les Canadiennes, et compris par eux, malheureusement, monsieur le Président, il ne semble pas que même après six mois le Budget ait été compris par l'opposition, mais je vous promets que nous allons continuer à travailler là-dessus afin qu'ils le comprennent un jour ou l'autre.

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou):** Monsieur le Président, nous venons d'écouter un discours qui vient essayer de nous faire la morale sur le déficit et le dossier économique du gouvernement conservateur qui, depuis deux ans, se vante de l'avoir réalisé.

Peut-être que mon honorable collègue, le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Vincent), n'était pas à la Chambre lors du débat sur le discours du Trône et qu'il n'a pas non plus lu le débat du 23 octobre 1986, à la page 660, en commençant par 674 et 675. A ce moment-là, monsieur le Président, j'avais cité à la Chambre un article d'Alain Dubuc

de *La Presse* qui faisait l'analyse économique du gouvernement conservateur deux ans après la prise du pouvoir.

**M. Boudria:** Répétez-le!

**M. Gagliano:** Et bien sûr après ce qu'il nous a servi dans son discours, je vais être obligé, monsieur le Président, pour informer mon collègue de ces résultats, de la performance de son gouvernement, de lire certaines citations de M. Dubuc.

Monsieur le Président, justement le 6 septembre, M. Dubuc dans son article disait:

«La croissance économique, c'est la meilleure façon de voir si l'économie progresse à un rythme acceptable. La croissance était de 3,3 p. 100 en 1983 et de 5 p. 100 en 1984, les deux dernières années du règne libéral. En 1985, règne conservateur, le rythme de progression a fléchi à 4,5 p. 100 et ne devrait pas dépasser 3 p. 100 cette année, car on entre dans une phase de ralentissement de ce côté, pas de progrès».

Or, monsieur le Président, si le gouvernement progressiste conservateur se vante de son dossier économique, puis c'est son cheval de bataille, comment se fait-il qu'on n'a pas de croissance économique? Puis ce n'était pas seulement cela qu'il avait dit. Il avait parlé aussi, monsieur le Président, sur l'inflation.

La hausse des prix avait déjà été ramenée à 4 p. 100 à l'été 1984 quand les libéraux ont perdu le pouvoir et il n'y a pas eu de progrès depuis ce temps-là.

Mon collègue parlait du dollar. Notre devise valait 77,14 cents américains en août 1984. Combien vaut-elle aujourd'hui? Est-ce que vous avez regardé les dernières nouvelles?

**M. Boudria:** Soixante-dix!

**M. Della Noce:** Et les taux d'intérêt de 22 p. 100, eux. Regardez-les maintenant.

**M. Gagliano:** Ah oui, mon collègue de Duvernay (M. Della Noce) là... parlons des intérêts. Est-ce que vous aurez le courage de prendre le crédit que les taux d'intérêt ont baissé à cause du gouvernement conservateur ou si c'est plutôt à cause de la politique américaine? Sur le marché international de la monnaie, tous les taux d'intérêt ont baissé à travers le monde. Là vous l'apprenez!

**M. Waddell:** Mulroney a dit qu'il est très important, le député de Duvernay. Il est peut-être important, mais il ne fait pas partie du Cabinet!

**M. Gagliano:** Bien oui. Le député de Duvernay est très important.

**M. Waddell:** Mais il n'est pas dans le Cabinet!

**M. Vincent:** Ne venez pas me dire que vous allez supporter le député de Saint-Léonard—Anjou!

**M. Gagliano:** Pourtant c'est le seul député conservateur d'origine italienne, puis il ne fait pas encore partie du Cabinet.

Monsieur le Président, je continue encore. Ce n'était pas seulement cela qu'il avait dit, M. Dubuc. Il parle du pouvoir d'achat, et puis cela affecte justement le projet de loi C-14, puis si mon honorable collègue pouvait écouter, peut-être qu'il apprendrait quelque chose.

Monsieur le Président, justement, et je cite: